

Quelle coopération syndicale Nord-Sud pour accompagner et organiser les travailleurs migrants, prendre en compte leurs revendications et à garantir leurs droits ?

Les disparités – économiques, démographiques, sociales, politiques – qui poussent à la migration se sont accentuées ces dernière décennies, et il est probable que cette tendance va se poursuivre, à moins que ne se produisent dans l'économie mondiale des mutations fondamentales propres à assurer une répartition plus équitable des revenus et à réduire l'instabilité économique des régions les moins avancées, en Afrique particulièrement.

Bien souvent, à toutes les étapes du processus de migrations, les droits les plus élémentaires des migrants sont violés : droit à la dignité, droit de vivre décemment de son travail, droit à la santé et à la protection sociale, droit à l'éducation voire, dans certaines situations, droit à préserver son intégrité physique.

En Europe ou en Afrique, l'organisation des travailleur-se-s migrants est rendue difficile par la précarité de leur statut et la spécificité des métiers qu'ils exercent (précarité des contrats, situation irrégulière, travail domestique, secteur informel, etc.). Ces travailleur-se-s ont cependant toute leur place dans les organisations syndicales, qui doivent travailler à leur syndicalisation et à la prise en charge de leurs revendications. Quelle qu'en soit la forme, la défense des droits des migrants passe par l'organisation de ces travailleur-se-s, organisation qui peut être facilitée par des coopérations renforcées entre syndicats du Nord et du Sud.

Ainsi, par exemple, la garantie et l'égalité des droits à la protection sociale pour les travailleur-se-s migrants, dans leur pays d'accueil ou de retour dans leur pays d'origine, sont des enjeux majeurs pour le mouvement syndical dans son ensemble, en Europe ou en Afrique

Conforter les bases de ces coopérations, élaborer des revendications communes, trouver et définir de nouveaux outils communs, tel est l'objet de ce séminaire pour les syndicats africains et européens.

Participants :

CGT (France)
CFDT (France)
FSU (France)
Solidaires (France)
CGIL (Italie)

CSA (Sénégal)
CNTS (Sénégal)
CGT-M (Mauritanie)

CSI